

# PROCES-VERBAL

## SEANCE DU 9 JANVIER 2017

L'an deux mil dix - sept, le neuf janvier à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Michel BRARD, 1<sup>er</sup> Adjoint.

**Nombre de Conseillers Municipaux :**

En exercice : 19  
Présents : 17  
Pouvoirs : /  
Votants : 17

**Date de la convocation :**  
3 Janvier 2017

**Date d'affichage :**  
3 Janvier 2017

**Présents :** MM. - Michel BRARD - Catherine LEBOUCCQ - Cécile BOULDE - Michel BENEDETTI - Jean-Luc VALLET - Adjoint  
Marc LIBERT — Jean-Marc COSTENTIN — Anne LEGOUBE - Aline JOSSE - Charles DAVENEL- Madeleine DENIS - Nicolas HARDY - Christian THEBAULT - Sébastien TROUVÉ - Karine HUART - Patricia PAUTONNIER - Anne-Marie VEILLE  
Formant la majorité des membres en exercice.

**Absents excusés :** Bernard DELAUNAY

**Absente :** Dominique FROC

**Secrétaire de séance :** Monsieur Jean-Luc VALLET est désigné comme secrétaire de séance.

### Projet « Parcours Santé » auprès des séniors

Avant l'ouverture de la séance du Conseil Municipal, Mme Jenny BINOIS présente le projet « parcours santé » qui sera proposé aux séniors.

L'objectif est de permettre aux personnes âgées de bien vieillir en pratiquant une activité physique et en ayant un comportement alimentaire adapté.

Mme BINOIS a donc suivi une formation APA (activité physique adaptée) et sera l'intervenante de cette activité. Elle accompagnera les personnes sur un cycle éducatif sport-santé. Après une évaluation au départ de la condition physique, du niveau d'aptitude à l'activité physique, des objectifs seront fixés afin d'enclencher un cycle sportif personnalisé.

L'activité est prévue le mercredi matin, séance d'1 h 30, avec un groupe de 6 à 12 personnes.

Afin d'informer le public concerné, il est prévu d'envoyer un courrier à toutes les personnes âgées de plus de 60 ans, de prendre contact avec les associations locales comme « gym détente », « accueil et partage », le club de palets...

Les élus trouvent ce projet « novateur » très intéressant et remercient Jenny pour sa présentation et son investissement personnel.

## Article inséré dans la presse avec le compte-rendu de la séance :

La **nouvelle loi sur la santé** a récemment validé le « sport sur ordonnance », concept d'éducation physique thérapeutique non médicamenteuse.

La commune de JAVENÉ souhaite favoriser et promouvoir cette initiative en proposant, aux seniors de la commune âgés de plus de 60 ans, des ateliers d'activités physiques adaptées et personnalisées (en fonction de l'âge, de pathologies possibles...) et de cuisine en partenariat avec une nutritionniste.

Ce projet, intitulé « bien vieillir à Javené » débute ce mois de janvier pour 12 séances, animées par Mme BINOIS, ETAPS de la commune.

Cette initiative est validée et subventionnée en partie par l'Agence Régionale de la Santé Bretagne, et attire d'ores et déjà une dizaine de personnes.

Le maintien de la qualité de vie et l'autonomie sont à pérenniser chez les seniors, objectifs que tend JAVENÉ dans sa politique locale.

Inscription ou renseignements au 06.73.58.59.81 ou [sport-loisirs-javene@wanadoo.fr](mailto:sport-loisirs-javene@wanadoo.fr)

## Ouverture de la séance du conseil municipal à 20 heures 50

### **Ordre du jour :**

- Désignation du secrétaire de séance.
- Approbation du procès-verbal de la séance du 14 décembre 2016
- Répartition de la future Communauté d'Agglomération :
  - . Désignation d'un délégué titulaire et du suppléant (*délibération*)
  - . Désignation de deux conseillers pour les commissions (*délibération*)
- Lotissement François Bordais – Avenant au marché réseaux souples – lot 2 –Entreprise BOUYGUES. (*délibération*)
- Dénomination des rues du lotissement Domaine de l'Orquère (*délibération*)
- Questions diverses.

### **Adoption de l'ordre du jour :**

Sur proposition de Michel BRARD, le conseil municipal décide d'inscrire à l'ordre du jour de cette séance le point suivant :

- Coût de la vacation pour les intervenants extérieurs aux activités TAP (*délibération*)

### **Approbation du procès-verbal de la séance du 14 décembre 2016**

Michel BRARD soumet à approbation des membres du conseil municipal le procès-verbal de la séance du 14 décembre 2016. Ne faisant l'objet d'aucune remarque particulière, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

### **Répartition de la future Communauté d'Agglomération :**

- . Désignation d'un délégué titulaire et du suppléant
- . Désignation de deux conseillers pour les commissions

Présentation : Michel BRARD

### **Désignation d'un délégué titulaire et du suppléant**

Dans le cadre de la mise en place de la Communauté d'Agglomération au 1<sup>er</sup> janvier 2017, la commune de JAVENÉ doit procéder à la désignation de nouveaux conseillers communautaires avant l'installation du Conseil d'Agglomération. Il est rappelé que suite à un accord local, la commune sera représentée par un délégué titulaire et un délégué suppléant.

Michel BRARD, Premier adjoint au Maire, propose de procéder à cette élection, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales – article L 5211-6-2, par vote à bulletin secret.

Bernard DELAUNAY, Maire, est candidat délégué titulaire et Catherine LEBoucQ, deuxième adjointe au Maire, est candidate déléguée suppléante :

- Votants : 17
- Bulletin nul : 0
- Suffrages Exprimés : 17

Bernard DELAUNAY et Catherine LEBoucQ ont obtenu 17 voix. Ils sont élus respectivement délégué titulaire et déléguée suppléante.

### **Désignation de deux conseillers pour les commissions**

Dans le cadre de la mise en place de la Communauté d'Agglomération au 1<sup>er</sup> janvier 2017, la commune de JAVENÉ doit procéder à la désignation de 2 conseillers pour participer aux commissions. Il est précisé qu'ils n'auront pas le droit de vote.

Michel BRARD, premier adjoint au Maire, propose de procéder à cette élection par vote à bulletin secret.

Jean-Luc VALLET, Nicolas HARDY et Anne LEGOUBÉ sont candidats :

- Votants : 17
- Bulletin nul : 1
- Suffrages Exprimés : 16

Jean-Luc VALLET a obtenu 10 voix, Nicolas HARDY a obtenu 13 voix et Anne LEGOUBÉ a obtenu 9 voix. Jean-Luc VALLET et Nicolas HARDY sont élus pour participer aux commissions de Fougères Agglomération.

**Lotissement François Bordais – Avenant au marché réseaux souples – lot 2  
Entreprise BOUYGUES**

Présentation : Michel BENEDETTI

Michel BENEDETTI rappelle le marché passé avec la société BOUYGUES, titulaire du lot 2 réseaux souples, et propose de passer un avenant suite au choix des coffrets France Telecom (+ 2 904,00 € HT) en remplacement des citerneaux enterrés prévus au marché initial (- 1 320,00 HT).

L'avenant s'élèverait donc à + 1 584,00 € HT (1 900,80 € TTC). (+ 2,85 %)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'accepter l'avenant n° 1 tel que défini ci-dessus, ce qui porte le montant du marché à 57 105,10 € HT (68 526,12 € TTC).

- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tout document à intervenir, notamment l'avenant à passer avec l'entreprise BOUYGUES.

La dépense correspondante sera imputée en section de fonctionnement du budget lotissement.

**Dénomination des rues du lotissement Domaine de l'Orquère**

Présentation : Michel BRARD

Vu l'état d'avancement des travaux de viabilisation et en prévision des dépôts de demande de permis de construire à venir, Michel BRARD propose de dénommer la rue du futur lotissement du Domaine de l'Orquère.

Quelques noms de fleurs de prairies fleuries sont proposés par Cécile BOULDÉ.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à la majorité de la dénommer :

- Rue des Bleuets

et autorise le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tout document relatif à cette décision.

**Coût de la vacation des intervenants extérieurs aux activités TAP**

Dans le cadre des activités TAP, Catherine LEBOUQC rappelle que la commune fait appel à des intervenants extérieurs spécialisés dans un domaine comme la zumba, le chant, le théâtre... et qu'ils sont rémunérés fonction du nombre de vacation.

Catherine LEBOUCCQ propose de fixer le montant de la vacation à 32 euros.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de fixer le montant de la vacation pour les intervenants extérieurs aux activités TAP à 32 euros.
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tout document lié à cette décision.

### Questions diverses

**Etude préalable à la valorisation agricole des boues** : Michel BRARD informe de l'état d'avancement du dossier suite à une mise en demeure pour régularisation administrative liée à des mouvements de surfaces agricoles entraînant une non conformité du plan d'épandage.

L'étude réalisée par AQUASOL a fait l'objet d'un envoi à la DDTM, dans les délais, qui a délivré un récépissé de déclaration. Le délai d'instruction est de 2 mois (jusqu'au 02 mars 2017).

**Plan Communal de Sauvegarde** : Michel BENEDETTI précise que le Plan Communal de Sauvegarde ainsi que le DICRIM sont finalisés et qu'ils feront l'objet d'une remise officielle le mardi 31 janvier 2017 à laquelle il invite l'ensemble des membres du Conseil Municipal.

Cécile BOULDÉ souhaite l'envoi, par mail, de ces documents à tout le conseil municipal.

**Bar tabac** : Le dossier n'a pas avancé. Les offres présentées au liquidateur judiciaire sont toujours en attente de la décision des banques et du Tribunal de Commerce.

**Travaux de finition du lotissement Les Terrasses de l'Orquère** : Le lotisseur, à nouveau relancé par Monsieur le Maire, s'est engagé à effectuer les travaux de finition du lotissement en janvier 2017.

Si cet engagement n'est pas tenu, Michel BRARD propose de faire une mise en demeure avec procédure de référé si nécessaire et propose également la création d'une association syndicale par les co-lotis pour défendre le non-respect de clauses contractuelles par le lotisseur.

Cécile BOULDÉ précise qu'il faudra être très vigilant sur la qualité des travaux de finition lors de la réception définitive.

**Point sur les autorisations d'urbanisme 2016 :** Michel BRARD donne quelques chiffres : 23 permis de construire dont 12 maisons neuves (11 en lotissement et 1 réhabilitation en campagne). Les demandeurs sont surtout de Fougères (8).

En 2015 : 11 maisons neuves et 2 réhabilitations.

Il en conclut que c'est un bon rythme et qu'il faut d'ores et déjà réfléchir à un deuxième lotissement communal. A la question de Sébastien TROUVÉ sur le nombre de lots commercialisables aujourd'hui, Michel BRARD précise qu'il reste ceux du lotissement communal François Bordais et ceux du lotissement privé « le Domaine de l'Orquère », ce qui équivaut à une réserve de 2 ans environ, le lotissement du Chêne et des Jardins de l'Orquère étant terminés.

Comme évoqué dans le discours de Monsieur le Maire à la cérémonie des vœux, Michel BRARD confirme que la consultation pour la révision du PLU va être lancée en 2017.

Suite à un questionnement sur le devenir du terrain appartenant à M. DUCLOS, Michel BENEDETTI remarque qu'il faudra être très vigilant sur l'écoulement des eaux pluviales suite à un précédent sur un des lots du lotissement « le Chêne 2 ».

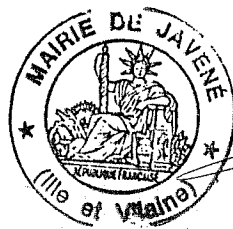
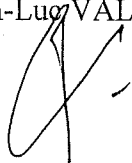
**Recrutement d'un agent « espaces verts » :** Nicolas HARDY souhaite faire le point sur le nombre d'élus présents à l'entretien du lendemain pour le recrutement d'un agent technique suite au départ de Sylvain LABBÉ et pense qu'il ne faut pas être trop nombreux vis-à-vis du candidat. Au final, Monsieur le Maire, Michel BRARD et René FROC, responsable du service technique, seront présents.

## Calendrier :

- |   |                             |
|---|-----------------------------|
| - Prochain conseil municipal :  | mercredi 08/02/2017         |
|   | mercredi 08/03/2017         |
|   | mercredi 22/03/2017         |
| - Commission des finances :<br>(tarifs et subventions)                          | mercredi 01/02/2017 à 20 h  |
| - Commission des finances :<br>(fonctionnement et investissement)               | mercredi 01/03/2017 à 20 h  |
| - Commission voirie :   | mercredi 18/01/2017 à 18h30 |
| - Commission bâtiments et B.M.<br>(choix des matériaux pôle intergénérationnel) | jeudi 12/01/2017 à 18h30    |
| - Commission communication :<br>(évolution du site internet de la commune)      | à définir                   |
| - Prochain bureau municipal :   | mercredi 25/01/2017 à 18h30 |

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.

Le secrétaire,  
Jean-Luc VALLET



Le Maire,  
Bernard DELAUNAY

